



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 33552

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés que rencontrent les non-voyants pour pouvoir pénétrer dans certains commerces qui refusent l'accès des chiens-guides d'aveugles, alors même que le recours à ce moyen de guidage apparaît de toute évidence comme la meilleure solution pour prévenir les accidents auxquels les non-voyants sont particulièrement exposés. Il lui demande de bien vouloir lui préciser si les textes autorisant l'accès des lieux ouverts au public aux chiens-guides de personnes malvoyantes sont bien respectés et si elle ne juge pas opportun d'engager une campagne de sensibilisation d'envergure auprès des commerçants.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33552

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 1999, page 4650